

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES
de la SODRAC 2003 INC.**

**Le 26 juin 2019 à 14 h
Au bureau de la SOCAN
33 Milton, Montréal**

1. OUVERTURE DES ASSEMBLÉES

Mme Lise Aubut, présidente du Conseil d'administration annonce l'ouverture de l'Assemblée annuelle des Membres (ci-après : « L'Assemblée »). Elle invite également les non-membres à rester tout en leur rappelant qu'ils devront par contre s'abstenir de voter.

2. MOT DE BIENVENUE

Mme Aubut souhaite la bienvenue à tous les membres et présente les personnes à la table invitées par le Conseil : M^e Martin Lavallée, Conseiller juridique principal à la SOCAN ; ce dernier agira à titre de secrétaire d'Assemblée, et M. Yvon Girard, Associé chez Raymond Chabot Grant Thornton. Mme Aubut explique ensuite les procédures pour le déroulement de l'assemblée et pour le vote.

3. NOMINATION DU SCRUTATEUR ET CONSTAT DES QUORUMS

Suivant la proposition de M. Jean-François Denis, dûment appuyée par Mme Valérie Dumont, la nomination de M^e Martin Lavallée à titre de scrutateur est adoptée à l'unanimité.

À la demande de la présidente, M^e Lavallée confirme que le quorum pour l'Assemblée annuelle des membres, soit les gens présents, est atteint. Mme Aubut décide donc de procéder au déroulement de l'assemblée.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour.

Suivant la proposition de Mme Diane Juster, dûment appuyée par Mme Marie Tremblay, l'ordre du jour de la présente Assemblée est adopté à l'unanimité.

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DU 12 JUIN 2018

L'Assemblée dispense la présidente de la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée annuelle des membres.

Suivant la proposition de M. Jean-François Denis dûment appuyée par Mme Diane Juster, le procès-verbal de l'Assemblée annuelle et extraordinaire des membres tenue le 12 juin 2018 est adopté à l'unanimité.

6. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018 ET RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON)

Les auditeurs indépendants de la firme Raymond Chabot Grant Thornton ont été nommés lors de l'Assemblée annuelle des membres tenue le 1^{er} juin 2018 pour vérifier les livres de la Société pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018. Mme Aubut invite M. Yvon Girard, à présenter les états financiers de la SODRAC pour l'exercice 2018.

Ce dernier rappelle que le 30 juin 2018, la SODRAC 2003 inc. a cédé son actif à la SOCAN et qu'il y a donc qu'une période de 6 mois à auditer, soit du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2018. Les revenus furent donc, pour cette période de 1 955 637 \$ plus des intérêts de 206 456 \$, entraînant donc un surplus de 730 968 \$. Il y a donc la somme de 2 416 487 \$ dans le compte de banque de la SODRAC.

Suivant une proposition de Mme Hélène Goulet, dûment appuyée par Mme Marie-Josée Tremblay, les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018 sont adoptés à l'unanimité. M. Girard est alors invité à se retirer.

7. NOMINATION D'UN EXPERT-COMPTABLE POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019

Explication de Mme Geneviève Côté concernant le fait de ne plus avoir besoin de vérification, mais plutôt un expert-comptable (il ne reste qu'un compte de banque que l'on va comptabiliser les entrées et sorties.)

Suivant une proposition de Mme Diane Juster, dûment appuyée par Mme Valérie Dumont, la nomination de la firme Raymond Chabot Grant Thornton à titre d'expert-comptable pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019 est adoptée à l'unanimité.

8. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Aubut passe en revue les diverses activités de la SODRAC au cours de la dernière année, incluant la transaction et la période de transition qui met en application les contrats de distribution (fondation SPACQ), un contrat de gestion (SOCAN gère la SODRAC), en plus du transfert d'au moins 800 anciens membres SODRAC à la SOCAN quant à leur droit de reproduction, s'ajoutant ainsi à tous les non-membres qui se sont également joints à la SOCAN. Un comité de reproduction fut mis en place avec 5 membres de la SOCAN et 3 membres de la SODRAC avec M. Patrick Curley à titre de président du comité.

9. RATIFICATION DES GESTES POSÉS PAR LES ADMINISTRATEURS DEPUIS L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES DU 12 JUIN 2018

Suivant une proposition de Mme Hélène Goulet, dûment appuyée par M. Robert Gaudreau, la ratification des gestes posés par les administrateurs jusqu'à ce jour est adoptée à l'unanimité.

10. COMMENTAIRES ET QUESTIONS

Aucune question ou commentaire.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Suivant une proposition de Mme Valérie Dumont, dûment appuyée par Mme Marie-Josée Tremblay, la levée de l'Assemblée annuelle des membres est adoptée à l'unanimité.

Lise Aubut
Présidente du Conseil d'administration de la SODRAC